

CAMPAGNE D'INSCRIPTION **SECTION SPORTIVE DANSE**



PRESENTATION :

Le collège les Mascareignes propose aux élèves entrant en 6^{ème} à la rentrée scolaire 2023-2024 la possibilité d'intégrer la Section Sportive Danse après des tests physiques et un entretien.

Cette section danse a pour vocation d'accueillir des filles et des garçons motivés et aptes aussi bien sur le plan sportif que sur le plan scolaire, dans le but de renforcer leur pratique sportive tout en suivant une scolarité normale.

La Section Sportive Danse du collège les Mascareignes s'inscrit dans le projet d'établissement, dans le projet pédagogique d'EPS afin de

contribuer à la réussite scolaire et sportive de l'élève par une pratique de haut niveau grâce à un emploi du temps adapté.

OBJECTIFS DE LA SECTION SPORTIVE :

FAVORISER LA REUSSITE SCOLAIRE par la pratique sportive en permettant la réalisation du projet sportif de l'élève : épanouissement de l'élève, valorisation de sa réussite sportive, et de son projet chorégraphique.

ENRICHIR LA MOTRICITE DE L'ELEVE ET DEVELOPPER LA CONNAISSANCE DE SOI par la pratique de la danse dans toutes ses dimensions : danseur, chorégraphe, spectateur, Jeune Officiel.

PERMETTRE UNE OUVERTURE VERS LE MILIEU ARTISTIQUE ET LE MONDE SPORTIF EXTERIEUR par la sensibilisation, l'information et la connaissance de pratiques artistiques : spectacles, rencontres et échanges avec des troupes professionnelles, expositions, championnat et rencontres UNSS, liaison école-collège.

PERMETTRE L'EXPRESSION DES CAPACITES DE TOUS à travers la pratique d'une activité artistique, en harmonie avec le travail scolaire.

FAVORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES par l'apprentissage des rôles sociaux : assiduité, respect des consignes et des règles, savoir faire, savoir être, s'organiser, se gérer, s'aider.

RECRUTEMENT :

Le recrutement se fera sur :

- Des tests sportifs (tests de souplesse, techniques, restitution d'un mini enchaînement)
- Entretien de motivation
- Consultation des dossiers scolaires : **L'avis de l'enseignant, la fiche de candidature et la mention d'information signée sont à ramener le jour des tests.**

Une tenue adaptée est exigée pour la passation des tests : leggings, ou shorty ou collant, et haut près du corps, bouteille d'eau, serviette, cheveux attachés, pas de bijoux.

FONCTIONNEMENT :

L'élève s'engage pour l'année scolaire , sauf problème de santé ou raison majeure, aucune démission ne sera acceptée en cours d'année.

Inscrit en 6^{ème} Section Sportive Danse l'élève poursuivra cette filière en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

Il devra être licencié à l'Association Sportive (cotisation à la charge des familles), et participera aux compétitions UNSS.(au niveau district, académique ou national).

En plus des 4 heures d'EPS obligatoires (en 6ème), les élèves de la Section Sportive Danse auront 3 heures de pratique par semaine inscrites dans l'emploi du temps (2 x 1h30).

Les résultats scolaires, l'attitude face au travail, le comportement de l'élève, les résultats sportifs détermineront la poursuite de l'élève dans la section sportive Danse au collège les Mascareignes.

Prendre contact avec le secrétariat du collège et l'enseignante pour les tests de sélection prévus le mercredi 31 MAI au collège de 13h30 à 16h et le mercredi 21 juin de 13h30 à 16h.

Le collège : ce.9741044S@ac-reunion.fr

L'enseignante responsable : martine.brial@ac-reunion.fr